ACADÉMIE
DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Morbihan

Nos partenaires

Valeurs de la République, histoire et mémoire, engagement citoyen

Année scolaire 2022-23

Préambule

Faire vivre et partager les valeurs de la République, favoriser l'engagement citoyen sont des finalités essentielles de l'école.

Des institutions et associations partenaires se mobilisent chaque année pour proposer aux enseignants volontaires des actions qui permettent de faire vivre aux élèves une expérience collective forte et valorisant l'engagement axé sur l'histoire, la mémoire, le patrimoine.

Ce livret répertorie les différentes actions qui seront proposées aux classes pour l'année scolaire 2022-23. Il a pour objectif de vous les faire connaître afin que vous puissiez intégrer celles qui retiennent votre attention à vos programmations ou plans d'action annuels.

Vous serez destinataires dès le mois de septembre du descriptif détaillé des actions, ainsi que des modalités d'inscription.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces propositions et de votre engagement au service des valeurs de la République et de la réussite des élèves.

Laurent Blanes

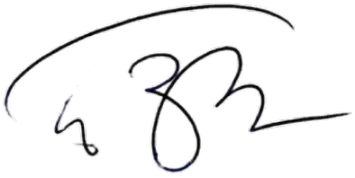

Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services
de l'Éducation Nationale du Morbihan

Sommaire des actions proposées

Action émulation civique

Association des anciens conseillers généraux, départementaux, maires, adjoints du Morbihan - ACGDMA 56.....p.4

Concours scolaire « Ton héros de la Grande Guerre »

Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et Le Souvenir Français du Morbihan.....p.5

Concours scolaire Écoles Fleuries, développement durable et citoyen

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale – DDEN.....p.7

Concours scolaire Prix de l'éducation citoyenne

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite – ANMONM.....p.9

Concours scolaire « Se construire citoyen »

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale –DDEN.....p.11

Action émulation civique

Association des anciens conseillers généraux, départementaux, maires, adjoints du Morbihan - ACGDMA 56

Public concerné	**Tous les élèves, plus particulièrement ceux du primaire et des collèges.**

Description de l'action

Les anciens maires et adjoints aux maires du Morbihan proposent de se rendre dans les établissements scolaires qui le souhaitent pour partager avec les jeunes leurs expériences d'élus sans naturellement se substituer aux enseignements qui leur sont dispensés.

L'objectif est d'intervenir en complément pour faire profiter les élèves travaillant à se construire un parcours citoyen, de l'expérience de la chose publique vécue concrètement sur le terrain.

Ainsi les témoignages des anciens élus, appuyés sur des exemples concrets et vivants, peuvent contribuer à compléter la formation civique des élèves.

Pour en savoir plus

Indiquer ici une adresse de https://www.famaf.fr/

Contact

Hubert de LAGENESTE
lageneste1956@yahoo.fr
acgdma56@gmail.com

Concours scolaire
« Ton héros de la Grande Guerre »

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et Le Souvenir Français du Morbihan

Public concerné	**Classes de (CE2-) CM1-CM2 des écoles publiques et privées du Morbihan**

Description de l'action

S'inscrivant dans le parcours citoyen de l'élève, le but du concours est de sensibiliser les jeunes élèves à l'Histoire de la France de l'ère contemporaine, tout particulièrement des deux grands conflits mondiaux, Grande Guerre et Guerre 39-45, de leur faire prendre conscience des sacrifices consentis par leurs aînés, du prix à payer pour préserver la Liberté, et de développer le sens civique des futurs adultes responsables qu'ils seront un jour.

L'école est en effet le lieu privilégié pour effectuer l'indispensable travail d'histoire et construire une mémoire partagée, dans la perspective d'une citoyenneté vivante.

Le thème annuel est soumis à l'approbation de Monsieur l'Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du Morbihan.

Un travail de réflexion et de création en trois étapes

- Sélection par la classe d'un " Poilu ", originaire si possible de la commune ou du Morbihan, voire un des aïeux d'un élève de la classe, célèbre ou inconnu, officier ou simple soldat, Mort pour la France ou revenu avec des séquelles physiques ou psychologiques.
- Recherche d'informations sur le parcours du soldat choisi, en s'appuyant sur des outils méthodologiques, par exemple, auprès des services d'État civil de la mairie, des services des archives privées, associatives, municipales ou départementales, des musées et de sites internet tels que le « Grand Mémorial », « Mémoire des hommes »...
- **Réalisation d'une œuvre mémorielle**, sous forme d'un carnet artistique relié d'une trentaine de pages maximum, ne dépassant pas le format A4, ou toute autre œuvre plastique ou numérique (vidéo d'une durée comprise entre 5 et 15 minutes) retraçant l'histoire de ce combattant et intégrant les réflexions autour de l'héritage contemporain de la Grande Guerre et l'espoir de paix pour le XXIe siècle.
- Le projet doit mobiliser **l'ensemble de la classe**, tous les élèves doivent y contribuer. Un document annexe, présentant la **démarche pédagogique de l'enseignant**, devra accompagner la production finale réalisée par la classe. Ce document présentera les raisons ayant guidé le choix du Poilu, les démarches entreprises ainsi que toute initiative propre à témoigner de l'implication particulière de la classe.

Modalités de participation

S'adossant sur les programmes d'enseignement du cycle 3, particulièrement ceux d'histoire et d'enseignement moral et civique mais aussi d'autres disciplines (français, géographie, histoire des arts, langues vivantes, arts plastiques, éducation musicale, etc.), **le concours s'adresse prioritairement aux classes de CM2**. Les classes mixtes de CM1-CM2, voire dans certains cas de CE2-CM1-CM2, peuvent néanmoins concourir.

Les classes qui désirent participer peuvent s'inscrire dès la rentrée scolaire et jusqu'au 31 décembre 2022, indifféremment auprès de l'ONACVG ou d'un comité local du Souvenir Français du Morbihan.

Jurys et récompenses

Les dossiers présentés sont examinés et classés par ordre de mérite selon des critères relatifs au fond et à la forme par des jurys :

- Un jury au niveau local du Souvenir Français se réunit courant mai pour sélectionner le meilleur dossier lorsqu'un comité a enregistré plusieurs candidatures ; chaque classe participante se voit remettre un prix au cours d'une cérémonie locale.
- Un jury départemental, réuni fin mai, établit le classement des meilleurs dossiers, présentés par les comités du Souvenir Français et l'ONACVG, et décerne des prix.
- Le meilleur dossier est sélectionné pour le jury académique.
- Après une sélection académique, le jury national évalue les meilleurs travaux académiques et décerne des prix.

Au plan départemental, une journée mémorielle réunissant toutes les classes participantes clôt l'année, avec un spectacle au Palais des Arts et des Congrès de Vannes, la remise départementale des prix et une cérémonie au Mémorial de Sainte-Anne-d'Auray en présence des hautes autorités du département.

Pour en savoir plus

Les Petits artistes de la mémoire | ONACVG (onac-vg.fr) :
www.onac-vg.fr/les-petits-artistes-de-la-memoire

Ministère de l'Éducation nationale (Eduscol) : https://eduscol.education.fr/2051/concours-des-petits-artistes-de-la-memoire

Contacts

Madame Anne Geslin, directrice des services de l'ONACVG du Morbihan
Tél : 02 97 47 88 88 - Mél : dir.sd56@onacvg.fr
24, place de la République - CS 80207 - 56006 VANNES CEDEX

Monsieur Didier Roze
Délégué à l'enseignement scolaire pour la Délégation générale du Souvenir Français du Morbihan
Tel : 06 88 03 92 47 - Mél : sf56.delegue.scolaire@gmail.com - 29, Hent Guir - 56330 PLUVIGNER

Concours scolaire Écoles Fleuries, développement durable et citoyen

Délégués départementaux de l'Éducation nationale – DDEN

Public concerné	**Toute classe d'un établissement scolaire public, de la maternelle au collège.**

Description de l'action

Un projet éducatif d'apprentissage au jardinage, au fleurissement et à la citoyenneté, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale

En quoi consiste cette opération ?

Organisée depuis plus de 40 ans par les DDEN, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, l'opération « **Écoles Fleuries** » est un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage et vise à permettre aux élèves :

- D'agir sur leur cadre de vie et de l'améliorer ;
- D'observer, grandeur nature, les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement ;
- D'aborder les apprentissages et les compétences en situation réelle ;
- De partager, respecter le travail de chacun à travers un projet commun.

Comment s'inscrire à l'édition 2022 – 2023 ?

(le nouveau calendrier sera mis à jour sur le site de la Fédération des DDEN à partir de juillet 2022)

Au cours du premier trimestre, les classes désirant participer à l'opération doivent s'inscrire auprès de l'Union DDEN de leur département.

- FDDEN CIR N°46 du 30 septembre 2021 – Concours Ecoles fleuries – année scolaire 2021 2022
- Règlement-Ecoles-fleuries – année scolaire 2021 2022
- Livret « Ecoles fleuries » – année scolaire 2021 2022
- Fiche d'inscription concours Ecoles fleuries – année scolaire 2021 2022
- Bulletin de visite Concours Ecoles fleuries – année scolaire 2021 2022
- Bordereau d'envoi Concours Ecoles fleuries – année scolaire 2021 2022
- Affiche « Concours des Ecoles fleuries »- année scolaire 2021 2022
- Logo concours Ecoles fleuries

Qui peut participer à l'opération ?

Toute classe d'un établissement scolaire public, de la maternelle au collège.

Pour une classe, vouloir participer, c'est :

- S'inscrire à un projet collectif pour agir sur et améliorer son cadre de vie dans un contexte éducatif d'apprentissage.
- Respecter le cahier des charges qui permet une évaluation globale équitable aux divers niveaux du projet (**départemental et national**). Et, ce, sur les aspects techniques et pédagogiques (tout au long de l'année scolaire).
- Accueillir les membres de la commission départementale chargée d'évaluer les travaux.
- Se rendre en délégation à la Remise nationale des Prix si l'on est lauréat dans les catégories concernées.

Un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage, poursuivant le double objectif de l'éducation à l'Environnement et au Développement Durable et de l'éducation sociale et citoyenne.

Pour en savoir plus

http://www.dden-fed.org/missions-dden/les-ecoles-fleuries/

Contact

DDEN référent : M. Claude Girault - 11, rue Charles Lindbergh - 56000 Vannes

☎ 06 14 85 15 37 ou 02 97 63 41 13 ✉: claude.girault@wanadoo.fr

Concours scolaire
Prix de l'éducation citoyenne

Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite du Morbihan - (ANMONM 56)

ANM ONM ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique
(décret du 28.01.1987)
SECTION DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN

Public concerné	École primaire et collège

Le Prix de l'éducation citoyenne

L'engagement est le processus par lequel un sujet individuel ou collectif « met en gage » librement sa personne dans le monde.
L'engagement est défini comme « un lien entre soi et le monde ». Pour les jeunes, l'engagement dans l'espace public est tout d'abord un atout. Il leur permet de s'épanouir et de se construire. Il constitue et nourrit leur identité personnelle et sociale dans la transition vers l'âge adulte.

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Morbihan (ANMONM 56) a pour but de promouvoir les valeurs morales et civiques ainsi que de développer un esprit de citoyenneté et de civisme. Elle est « ambassadrice » de la Réserve citoyenne » de l'éducation nationale.

Il contribue à préparer la société de demain en valorisant l'exemplarité de comportements et de situations dans la transmission des valeurs citoyennes. Ce prix constitue aussi un signe de reconnaissance de l'engagement des équipes éducatives aux côtés des élèves dans la conduite de projets.

Le Prix de l'éducation citoyenne récompense des élèves, sous couvert de leurs professeurs, pour leur comportement quotidien dans la préparation et la réalisation d'actions et de projets relevant du champ de la citoyenneté et du devoir de mémoire.
Ce prix est mis en place dans le cadre d'une Convention, signée entre le ministère de l'Éducation Nationale et l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM).
Les dossiers proposés à l'attribution du Prix de l'Éducation Citoyenne au niveau départemental, voire national, seront transmis à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et à la section départementale de l'Ordre National du Mérite, *selon un calendrier défini dans l'appel à candidature,* afin d'être examiné par le jury de la commission « éducation citoyenne » de la section de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Morbihan (ANMONM 56).

Ce partenariat se donne comme objectifs :

- **De valoriser des engagements remarquables, individuels et collectifs, d'élèves au service de la collectivité ;**
- **De récompenser des actions ou projets les plus marquants qui seront déterminés pour être préparés en liaison avec les équipes éducatives et les chefs d'établissement.**

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Morbihan (ANMONM 56) participe à la poursuite de ces objectifs à travers la réalisation de deux actions principales :

- **Le Prix de l'éducation citoyenne** est attribué aux élèves ou groupe d'élèves, qui se sont illustrés par la réalisation d'actions d'intérêt général ou de projets éducatifs, au sein de leur classe ou de leur établissement. Afin de permettre à l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite du Morbihan. (ANMONM 56) de réaliser ses objectifs, l'Inspecteur d'académie, au début de l'année scolaire, informe les chefs d'établissement du lancement du **Prix de l'éducation citoyenne**. Il leur précise le calendrier des opérations défini en lien avec le représentant de la section départementale.

  Ce prix peut être attribué à titre individuel ou collectif.

  Les dossiers de candidature sont rédigés par les équipes éducatives au moyen d'un formulaire prévu à cet effet. Les propositions de candidature sont transmises à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).

  Après examen des propositions transmises, le jury, composé de personnalités qualifiées désignées par l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite du Morbihan (**ANMONM** 56) et la DSDEN, établit le palmarès.

  Les récompenses seront remises lors d'une cérémonie en fin d'année scolaire à déterminer avec le chef d'établissement ou lors de l'assemblée générale annuelle de la section de l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite du Morbihan.

- **La mise en place du concours scolaire** de la meilleure affiche de l'éducation citoyenne. L'affiche primée concourra à promouvoir le prix de l'éducation citoyenne.

  Le jury de l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite du Morbihan (ANMONM) se réserve le droit de proposer les meilleurs dossiers primés — Prix de l'éducation citoyenne et Concours d'affiche éducation citoyenne — au niveau départemental, à concourir pour un prix au niveau national, remis par le président de l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite.

Contact

Sylvère Quillérou
9 ter, rue Saint Déron
56270 Ploemeur

06 63 15 20 02
sylvere.quillerou@gmail.com

Concours scolaire
« Se construire citoyen »

Délégués départementaux de l'Éducation nationale - DDEN

Public concerné	**Les 3 cycles des écoles publiques** **Classes de 6ème des collèges et classes de SEGPA**

Description de l'action

Cette année encore, la Fédération des DDEN poursuit son engagement pour l'éducation à la citoyenneté. Elle agit sans relâche concernant ce sujet et propose désormais un concours national intitulé ***« Se construire citoyen »*** auprès des écoles publiques.
Rappelons que l'École publique laïque assume la mission fondamentale d'instruire et d'éduquer les jeunes citoyens appelés à devenir maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation.

Ce concours met en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves concernant la citoyenneté et a la volonté d'inciter individuellement ou collectivement les élèves des trois premiers cycles à bâtir et conduire un projet citoyen.

Par sa démarche, il **s'intègre parfaitement dans le programme d'enseignement moral et civique** ainsi que dans de nombreux projets d'école.

CONCOURS 2022 / 2023 :

« Se construire citoyen » est placé sous le haut parrainage du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le marrainage du ministère de l'Intérieur avec la Ministre déléguée à la Citoyenneté. « Se construire citoyen » est aussi soutenu par plusieurs partenaires associatifs : le Défenseur des Droits, l'AMF (Association des Maires de France), le syndicat des Inspecteurs SIEN-UNSA, la JPA, la CASDEN, la MGEN et Ma Belle Tribu.

Pour en savoir plus

http://www.dden-fed.org/missions-dden/se-construire-citoyen/

Les documents en ligne et le calendrier seront actualisés courant juillet pour l'année scolaire 2022/2023.

Contact

M. Camille Hybois, DDEN 56, ☎ 06 83 76 80 30 - ✉ camille.hybois@wanadoo.fr